

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00457 Numéro SIREN : 801 068 768 Nom ou dénomination : A.D. BARBOUX
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2019 sous le numéro de dépôt 9868

Greffe du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/10/2019

Numéro de dépôt : 2019/9868

Déposant :

Nom/dénomination : A.D. BARBOUX

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 801 068 768

N° gestion : 2014 B 00457



Certifié Conforme

①

BILAN SIMPLIFIÉ

9868

N° 2033-A-SD 2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 1 IMPASSE DU PRESBYTERE 77720 QUIERS						
SIREN 8 0 1 0 6 8 7 6 8						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2				Durée de l'exercice précédent* 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8		
ACTIF				Brut 1		
				Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	20 366	030	9 020
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	20 366	048	9 020
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	14 850	070	14 850
		Autres* (3)	072	1 139	074	1 139
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	2 078	086	2 078
	Charges constatées d'avance*		092		094	
Total II		096	18 067	098	18 067	
Total général (I + II)			110	38 433	112	9 020
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 000
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		100
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136		3 801
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142		4 901
Total II			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		11 012
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		2 189
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 105)			172		11 310
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176		24 511	
Total général (I + II + III)			180		29 413	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	12 500
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 8

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		au titre de l'IN		209		210	46 861	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214		
		Services*			217		218	120 879	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232	167 740
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	52 581
	Variation de stock (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	8 682
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*							240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)							242	34 634
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	517	244	927	
	Rémunérations du personnel*							250	50 813
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	13 956
	Dotations aux amortissements*							254	1 508
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		262	2
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	163 102	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	4 638
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	381
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300	49
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	407
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	3 801

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

3 801

314

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318
	Provisions non déductibles*					322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324 407
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330 49
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999

Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350 1 546
	Créance due au report en arrière du déficit					346
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies)					655

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1			
	Déficit col. 2	352	2 711	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1			
	Déficit col. 2	370	2 711	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage



Signature

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX

[illegible]

[Signature]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AD BARBOUX

[illegible]

[Signature]

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AD BARBOUX										Néant ☐	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 200	442		444		446	2 200		
	Installations générales agencements divers	450	566	452		454		456	566		
	Matériel de transport	460	5 100	462	12 500	464		466	17 600		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	7 866	492	12 500	494		496	20 366		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 200	532		534		536	2 200		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	212	542	189	544		546	401		
	Matériel de transport	550	5 100	552	1 319	554		556	6 419		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL			570	7 512	572	1 508	574		576	9 020	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AD BARBOUX						Néant ☒ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées*	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	☐
VI DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



[Signature]

Désignation de l'entreprise : AD BARBOUX		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
Durée en nombre de mois		1 2	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	167 740	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	167 740	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	66 389	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	29 508	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	927	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	2	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	1 508	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	98 333	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	69 407
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	69 407	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Période de référence	024 du 160 au		
Date de cessation	186		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 0 1 0 6 8 7 6 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AD BARBOUX

ADRESSE (voie) 1 IMPASSE DU PRESBYTERE

CODE POSTAL 77720

VILLE QUIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BARBOUX Prénom(s) DANY

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 22081975 N° Département 77 Commune MELUN Pays FR

Adresse : N° 1 Voie IMPASSE DU PRESBYTERE

Code Postal 77720 Commune QUIERS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

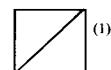


Signature

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 8 0 1 0 6 8 7 6 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AD BARBOUX

ADRESSE (voie) 1 IMPASSE DU PRESBYTERE

CODE POSTAL 77720

VILLE QUIERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquiés C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
AD BARBOUX 1 IMPASSE DU PRESBYTERE 77720 QUIERS France	1 IMPASSE DU PRESBYTERE 77720 QUIERS
SIRET 80106876800010	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées MACON.GENERALE + GROS OEUVRE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	2 711	Déficit						
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Société anonyme par actions simplifiée A.B.C.E 31 rue de provins 77970 JOUY LE CHATEL Tél : 0164012909
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA	Date : 23032019 Lieu : QUIERS Qualité : P.D.G. Nom du signataire : M BARBOUX DANY

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2018)

Si déposé néant, cochez la case ☐

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES															
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		2 240		payées par un établissement chargé du service des titres		b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e							
								f							
								g							
								h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i		2 240					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j							
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)		2 240					
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.		Montant des sommes versées :									
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
						Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements					
1		2		3		4		5		6		7		8	
H DIVERS															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION															
REMUNERATIONS								MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%							
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
								MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)								MVLT réalisée au cours de l'exercice							
								MVLT restant à reporter							

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION



[Signature]

Détail des comptes



Détail des Comptes

AD BARBOUX

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 23/03/19

Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Bilan Simplifié (2033A)

	Net 31/12/2018	Net N-1 31/12/2017	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	11 345,58	353,64	10 991,94	3108,23
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	2 200,00	2 200,00		
218100 INSTALL. GENE. AGENC. AMENAG.	565,83	565,83		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	17 600,00	5 100,00	12 500,00	245,10
281540 AMORT.MAT.INDUSTRIEL	-2 200,00	-2 200,00		
281810 AMORT. INSTALL GENE	-400,80	-212,19	-188,61	-88,89
281820 AMORT.MAT. TRANSPORT	-6 419,45	-5 100,00	-1 319,45	-25,87
Total I	11 345,58	353,64	10 991,94	3108,23
Actif Circulant				
Av. et accptes versés sur commandes		500,00	-500,00	-100,00
409100 FOURNIS. AVANC. & ACOMPT. SUR		500,00	-500,00	-100,00
Clients et comptes rattachés	14 850,00	19 652,07	-4 802,07	-24,44
411MON MONGIACOTTI	700,00	700,00		
411ROB ROBERT	1 150,00		1 150,00	
411TOU TOUBISSON	13 000,00		13 000,00	
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		18 952,07	-18 952,07	-100,00
Autres créances	1 139,00	982,55	156,45	15,92
444000 ETAT IMPÊT SUR LES B+N+FICES	1 139,00		1 139,00	
445664 TVA D+DUCTIBLE 20 %		38,55	-38,55	-100,00
445670 CR+DIT DE TVA + REPORTER		944,00	-944,00	-100,00
Disponibilités	2 077,97	9 819,71	-7 741,74	-78,84
512100 COMPTES EN MONNAIE NATIONALE	2 077,97	9 819,71	-7 741,74	-78,84
Total II	18 066,97	30 954,33	-12 887,36	-41,63
Total général (I + II)	29 412,55	31 307,97	-1 895,42	-6,05
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00	0,00	
101000 CAPITAL	1 000,00	1 000,00		
Réserve légale	100,00	100,00	0,00	
106100 RESERVE LEGALE	100,00	100,00		
Report à nouveau		4,30	-4,30	-100,00
110000 REPORT + NOUVEAU		4,30	-4,30	-100,00
Résultat de l'exercice	3 801,31	2 158,51	1 642,80	76,11
TOTAL I	4 901,31	3 262,81	1 638,50	50,22
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	11 012,32		11 012,32	
164003 PRET 03	11 012,32		11 012,32	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 188,76	8 634,39	-6 445,63	-74,65
401ABC ABCE		502,80	-189,60	-37,71
401BLA BLANC METAL FERRONNERIE	313,20	1 800,00	-1 800,00	-100,00
401CAR CARBURANT		184,33	-184,33	-100,00
401CEF CEF	89,89	66,92	22,97	34,32
401DIV FOURNISSEURS DIVERS	80,00	1 235,04	-1 155,04	-93,52
401GED GEDIMAT	1 705,67	4 229,70	-2 524,03	-59,67
401RES RESTAURANT		615,60	-615,60	-100,00
Autres dettes	11 310,18	19 410,77	-8 100,61	-41,73
421001 MUGNIER JOHNNY	19,47	19,47		
421002 M PASEK	1 696,46	1 039,37	657,09	63,22



[Signature]

Détail des Comptes
AD BARBOUX

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/03/19
Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2018	Net N-1 31/12/2017	Variation	
			En valeur	En %
421004 GILOUPPE		2 626.94	-2 626.94	-100,00
421005 PLATEAU FABRICE	1 832.41		1 832.41	
431000 S+CURIT+ SOCIALE	1 696.00	2 444.00	-748.00	-30,61
437200 CAISSE CP	1 319.00	1 975.46	-656.46	-33,23
437300 PRO BTP	1 523.55	2 723.72	-1 200.17	-44,06
445510 TVA + D+CAISSER	2 038.00		2 038.00	
445664 TVA D+DUCTIBLE 20 %	80.58		80.58	
445873 TVA EN ATTENTE COLLECTEE 8.5%		1 512.87	-1 512.87	-100,00
445874 TVA EN ATTENTE COLLECTEE 19.6		385.08	-385.08	-100,00
455101 BARBOUX DANY	1 104.69	6 683.86	-5 579.17	-83,47
TOTAL III	24 511.24	28 045.16	-3 533.92	-12,60
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	29 412.55	31 307.97	-1 895.42	-6,05



[Signature]

Détail des Comptes
AD BARBOUX

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/03/19
Tenue de compte EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2018	31/12/2017	En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	46 661.39	53 496.93	-6 835.53	-12.41
707200 MARCHANDISE (OU GROUPE) B	8 088.24	1 518.81	6 569.43	432.54
707300 VENTES MSES 10 %	38 773.15	51 979.51	-13 206.36	-25.41
Production vendue de service	120 878.85	100 343.70	20 535.15	20.46
706000 PRESTATIONS DE SERVICES		1 500.00	-1 500.00	-100.00
706001 PRESTATIONS SVES 10 %	103 583.65	95 815.75	7 767.90	8.11
706002 PRESTATIONS SVES 20 %	10 877.10	3 027.95	7 849.15	259.22
706600 PRESTATION SOUR TRAITANCE	6 418.10		6 418.10	
Autres produits	0.15		0.15	
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	0.15		0.15	
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	167 740.39	153 842.02	13 898.37	9.03
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	52 581.02	49 605.28	2 975.74	6.00
607000 ACHATS DE MARCHANDISES	52 531.22	49 549.51	2 981.71	6.02
607100 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	49.80	55.77	-5.97	-10.70
Variation de stock (marchandises)		-4 552.00	-4 552.00	-100.00
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS		4 552.00	-4 552.00	-100.00
Achats de mat. premières	8 681.78		8 681.78	
601000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOU	8 681.78		8 681.78	
Autres charges externes	34 634.30	39 623.95	-4 989.65	-12.59
604000 ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	565.93	296.70	269.23	90.74
604100 DECHETS RESIDUS	20.00	386.36	-366.36	-94.82
606200 CARBURANT	3 711.93	2 742.10	969.83	35.37
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	520.69	584.86	-64.17	-10.97
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	108.09	807.90	-699.81	-86.62
606800 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	199.80		199.80	
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 550.00	12 040.00	-10 490.00	-87.13
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	2 400.00	2 400.00		
613500 LOCATIONS MOBILIERES	772.47	171.21	601.26	351.18
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	600.00	600.00		
615600 MAINTENANCE	839.11	1 357.64	-518.53	-38.19
616000 PRIMES D'ASSURANCE	6 522.52	527.42	5 995.10	1136.68
616100 MULTIRISQUES		5 162.03	-5 162.03	-100.00
622600 HONORAIRES	3 826.00	3 570.00	256.00	7.17
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	90.05	42.84	47.21	110.20
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	30.00	388.41	-358.41	-92.28
623800 DIVERS (POURBOIRES, DONS COURA	320.00	80.00	240.00	300.00
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	24.00		24.00	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 411.22	3 196.82	1 214.40	37.99
625700 RECEPTIONS	5 731.33	3 221.23	2 510.10	77.92
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	16.10	26.26	-10.16	-38.69
626100 ORANGE	1 631.15	1 673.01	-41.86	-2.50
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	637.31	259.96	377.35	145.16
627001 FRAIS BQ EXCEPTIONNELS	106.60		106.60	
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE		89.20	-89.20	-100.00
Impôts, taxes et versements assimilés	926.76	1 514.00	-587.24	-38.79
635110 TAXE PROFESSIONNELLE	517.00	1 514.00	-997.00	-65.85
635300 IMPOTS INDIRECTS	409.76		409.76	
Rémunérations du personnel	50 812.96	43 275.80	7 537.15	20.19
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	45 637.30	36 706.80	8 930.50	24.33
641200 CONGES PAYES	6 721.65	5 905.00	816.65	13.83
649000 CICE	-1 546.00	-336.00	-1 210.00	-360.12
Charges sociales	13 955.77	11 585.07	2 369.69	20.45
645100 COTISATIONS URSSAF	8 367.69	6 078.74	2 288.95	37.66
645200 COTISATIONS AUX MUTUELLES	463.20	1 528.00	-1 064.80	-69.69
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	4 972.55	2 961.27	2 011.28	67.92
645400 COTISATIONS AUX ASSEDICS	152.33	1 017.96	-865.63	-85.04



Détail des Comptes
AD BARBOUX

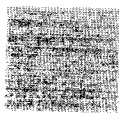
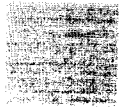
Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/03/19
Tenue de compte EURO
© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 10.10

Table with 5 columns: Description, Net 31/12/2018, Net N-1 31/12/2017, Variation En valeur, Variation En %. Rows include: Dotations aux amortissements, Autres charges, Total des charges d'exploitation (II), 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II), PRODUITS ET CHARGES DIVERSES, Charges financières (VI), Charges exceptionnelles (VII), Impôts sur les bénéfices (VIII), 2 - BÉNÉFICE ou PERTE, B - RESULTAT FISCAL, Réintégrations, Impôts et taxes non déductibles, Divers, Déductions, RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT, Bénéfice col. 1 Déficit col. 2, Déficits, RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS, Bénéfice col. 1 Déficit col. 2.



Handwritten signature

AD BARBOUX
1 IMPASSE DU PRESBYTERE
77720 QUIERS
06.40.32.04.27



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



© Sage

Téléphone :



Bilan Simplifié

AD BARBOUX

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/03/19
Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 366	9 020	11 346	354
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ	20 366	9 020	11 346	354

Stocks de mat. premières et approv.				
Stocks de marchandises				500
Avances et acompt. versés sur comm.				19 652
Créances clients et comptes rattachés	14 850		14 850	
Autres créances	1 139		1 139	983
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilité	2 078		2 078	9 820
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	18 067		18 067	30 954

TOTAL GÉNÉRAL	38 433	9 020	29 413	31 308
----------------------	---------------	--------------	---------------	---------------

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		4
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	3 801	2 159
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 901	3 263

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
---	--	--

Emprunts et dettes assimilées	11 012	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 189	8 634
Autres dettes	11 310	19 411
Produits constatés d'avance		
DETTES	24 511	28 045

TOTAL GÉNÉRAL	29 413	31 308
----------------------	---------------	---------------



[Signature]

Compte de Résultat Simplifié

AD BARBOUX

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/03/19
Tenue de compte EURO

Tenue de compte

EURO

RÉSULTAT COMPTABLE		Export	Montant	Exercice précédent
Ventes de marchandises			46 861	53 498
Production vendue de biens				
Production vendue de services			120 879	100 344
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres produits			0	
PRODUIT D'EXPLOITATION			167 740	153 842

Achat de marchandises [y compris droits de douane]		52 581	49 605
Variation de stock de marchandises			4 552
Achats de matières premières et approvisionnements		8 682	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			
Autres charges externes			
Impôts, taxes et versements assimilés		34 634	39 624
Rémunérations du personnel		927	1 514
Charges sociales		50 813	42 276
Dotations aux amortissements		13 956	11 586
Dotations aux provisions		1 508	1 853
Autres charges		2	1
CHARGES D'EXPLOITATION		193 102	151 911

RÉSULTAT D'EXPLOITATION		4 638	2 831
-------------------------	--	-------	-------

Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières		381	255
Charges exceptionnelles		49	82
Impôts sur les bénéfices		407	336
BÉNÉFICE OU PERTE		3 801	2 159

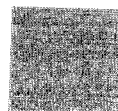
RÉSULTAT FISCAL		Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses		407	
Abattement sur le bénéfice		49	
Déductions diverses			1 546
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			2 711

Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficit antérieurs reportables			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			2 711



[Signature]

Annexe



Immobilisations - Amortissements

AD BARBOUX

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 23/03/19
Tenue de compte EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	2 200			2 200
Inst. générales, agencements et divers	566			566
Matériel de transport	5 100	12 500		17 600
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	7 866	12 500		20 366

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel	2 200			2 200
Inst. générales, agencements et divers	212	189		401
Matériel de transport	5 100	1 319		6 419
Autres immobilisations corporelles				
TOTAL GÉNÉRAL	7 512	1 508		9 020



[Handwritten signature]

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle AD BARBOUX

Au capital de 1 000 €

Siège social : 1 IMPASSE DU PRESBYTERE – 77720 QUIERS

n° SIREN : 801 068 768 00010 RCS MELUN

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique

du 3 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le 3 juin,

A 15 heures.

L'associé de la société AD BARBOUX, SASU au capital de 1 000 euros divisés en 1 part sociale, dont le siège social est 1 impasse du Presbytère – 77720 QUIERS, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. BARBOUX Dany, Président Directeur Général.

Sont présents :

- M. BARBOUX Dany, propriétaire de 1 part sociale, numérotées de 01 à 01 ;

Soit au total 1 associés présent ou représenté, totalisant 100 pour cent des parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2018 et quitus à la Direction,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31.12.2018
- ainsi que l'inventaire ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

37



[Signature]

- une copie de la lettre adressée à chaque associé

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa direction au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 801 euros de la manière suivante :

Dividendes distribués :	3 801 euros
Report à nouveau antérieur :	0 euros
Solde du report à nouveau :	0 euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt correspondant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

37



Troisième résolution :

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. BARBOUX Dany pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

M. BARBOUX Dany – Le Président Directeur Général



37

RAPPORT DE GESTION

**CONCERNANT LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU
31.12.2018**

AD BARBOUX

Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle

au capital de 1 000 €

Siège social :

1 IMPASSE DU PRESBYTERE

77720 QUIERS

37



Monsieur,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société, pour que vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018 et vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de ce même exercice.

Nous précisons que les convocations ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R. 223-18 du code du commerce vous ont été adressés quinze jours au moins avant la date de l'assemblée. En outre, l'inventaire a été tenu à votre disposition au siège social dans le délai prescrit par le même article.

1 – Etablissement des comptes annuels

Nous vous indiquons que les comptes annuels de la société, soumis à votre approbation, ont été établis dans mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les années précédentes.

2 – Situation et activité de la société durant l'exercice écoulé

L'année 2018 s'est déroulée selon nos attentes.

Nos projets concernant le GRANITO n'ont pas abouti. Ce qui est dommage, mais cela ne nous a pas empêché de faire une bonne année.

Nous avons engagé, en CDI, après deux CDD, un salarié qui nous a causé bien des soucis. En effet, suite à un mauvais étayage de sa part, la maison d'un de nos clients a subi des dommages très importants. Nous avons dû faire venir un expert pour pouvoir être certain que les fondations n'étaient pas touchées.

Nous avons licencié le salarié pour faute grave et nous avons dû faire une déclaration auprès de notre assureur. Les dégâts ont pu être réparés. L'assureur nous a remboursé.

En 2018, nous avons donc engagé un nouveau salarié en CDD (manœuvre) pour compenser le licenciement de notre salarié. Si tout continue à bien se passer, nous envisageons de le prendre en CDI.

Nous avons contracté un crédit auprès du CCM, sur 3 ans, pour acheter un camion Benne.

L'année 2019 semble bien démarrer. Pour le moment, nous n'avons aucun projet particulier.

M. BARBOUX Dany continuera à toucher un salaire à mi-temps au SMIC pour l'année 2019.

3 – Convention réglementées visées à l'article L. 223-19 du Code du commerce

Aucune convention relevant de l'article L. 223-19 du Code du commerce n'a été portée à la connaissance du gérant.

4 – Affectation du résultat

137



[Signature]

Le résultat net comptable de l'exercice est de 3 801 €.

- Report à nouveau antérieur : 0 euros
- Solde du report à nouveau : 0 euros
- 3 801 € seront distribués en dividendes à M. BARBOUX Dany en totalité. Ils sont disponibles à compter de ce jour. Le montant des revenus distribués est éligible, en totalité, à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vont vous être soumises et donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice de référence

M. BARBOUX Dany

Le P.D.G.

